



Divulgation d'information du bailleur sur un compte locataire

Par **CLARA21**, le **23/11/2012** à **18:55**

Bonjour je voulais savoir si mon bailleur a le droit de divulguer des informations sur mon compte locataire.

Je m'explique mon ex avec qui nous avons un enfant en commun avec lequel je suis en conflit pour la garde de notre enfant veut prouver au juge qu'il a payé la caution de mon appartement.

De ce fait il c'est rendu chez le bailleur et a obtenu une attestation comme quoi il avait payé la caution par chèque.

Le bailleur lui a aussi fourni le listing des différents encaissements de mon compte locataire.

C'est moi qui suis locataire la seule et l'unique, le bailleur avait-il le droit de fournir ses informations ?

Merci pour votre réponse !!!